

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2016



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme FERRIERE

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICH I - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. MARTIN (pouvoir Mme PFANDER-MENY) - M. JULIEN (pouvoir M. GERVAIS) - Mme HILY (pouvoir Mme MODDE) - M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme TOMASELLI (pouvoir Mme MARTIN) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. PIAN) - Mme CHARRET-GODARD (pouvoir Mme AKPINAR-ISTIQAM) - M. ROZOY (pouvoir Mme FERRIERE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir Mme ERSCHENS) - M. CAVIN (pouvoir Mme DESAUBLIAUX)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Exercice 2015 - Affectation des résultats

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application des règles édictées par l'instruction budgétaire et comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats qui se dégagent du budget principal et de chacun des budgets annexes, à la clôture de l'exercice 2015.

Le Compte Administratif 2015 que vous venez d'approuver a en effet permis de déterminer, d'une part, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement et, d'autre part, les restes à réaliser qui seront repris dans le Budget Supplémentaire 2016. Je vous précise que le résultat de la section de fonctionnement qui apparaît au Compte Administratif et sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement de l'exercice antérieur.

Je rappelle que ce résultat englobant ces écritures exceptionnelles doit être affecté par ordre de priorité :  
- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
- à la couverture du besoin de financement des restes à réaliser
- pour le solde, en excédents de fonctionnement reportés, pour financer des dépenses nouvelles, ou en une dotation complémentaire en réserves.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, après avoir pris connaissance des résultats qui se dégagent à la clôture de l'exercice 2015 du budget principal ainsi que de chacun des budgets annexes, de bien vouloir décider de leur affectation, dans les conditions suivantes :

## **BUDGET PRINCIPAL**

<b>Excédent de fonctionnement 2015</b>	<b>26 114 634,62 €</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>3 291 882,36 €</b>
<i>D/001 - besoin de financement</i>	<i>0,00 €</i>
<i>R/001 - excédent</i>	<i>3 291 882,36 €</i>
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	<b>-1 639 902,87 €</b>
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>1 856 020,36 €</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	<i>216 117,49 €</i>
<b>Besoin de financement en investissement (y compris restes à réaliser)</b>	<b>-</b>
<b>AFFECTATION en 2015</b>	
<b>1) Affectation au R/1068</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)</b>	<b>26 114 634,62 €</b>

## **BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT**

<b>Excédent de fonctionnement 2015</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<i>D/001 - besoin de financement</i>	<i>0,00 €</i>
<i>R/001 - excédent</i>	<i>0,00 €</i>
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	<i>0,00 €</i>
<b>Excédent de financement en investissement (y compris restes à réaliser)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>AFFECTATION en 2015</b>	
<b>1) Affectation au R/1068</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)</b>	<b>0,00 €</b>

Il est rappelé que l'excédent d'investissement 2014 du budget annexe Stationnement (1 221 450,73 €) a été incorporé en 2015 à celui du budget principal de la ville en opération d'ordre non budgétaire suite à la décision de suppression de ce budget annexe fin 2014, motivée par le transfert à la Communauté urbaine du Grand Dijon de l'exercice de la compétence " parcs et aires de stationnement".

**BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM**

<b>Excédent de fonctionnement 2015</b>	<b>838 822,12 €</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>-838 822,12 €</b>
<i>D/001 - besoin de financement</i>	<i>-838 822,12 €</i>
<i>R/001 - excédent</i>	<i>0,00 €</i>
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	<i>0,00 €</i>
<b>Excédent de financement en investissement (y compris restes à réaliser)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>AFFECTATION en 2015</b>	
1) Affectation au R/1068	838 822,12 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	0,00 €

**BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU BOUDRONNEE**

<b>Excédent de fonctionnement 2015</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<i>D/001 - besoin de financement</i>	<i>0,00 €</i>
<i>R/001 - excédent</i>	<i>0,00 €</i>
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<i>Restes à réaliser de dépenses</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Restes à réaliser de recettes</i>	<i>0,00 €</i>
<b>Excédent de financement en investissement (y compris restes à réaliser)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>AFFECTATION en 2015</b>	
1) Affectation au R/1068	0,00 €
2) Report en fonctionnement au R/002 (surplus non affecté au R/1068)	0,00 €

Il est rappelé, par délibération du 15 décembre 2015, le budget annexe Zac Clemenceau-Boudronnée a été clôturé au 31 décembre 2015.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 51**

**Ne participent pas au vote : 8**